FEVRIER 2022

COUDRECEAU
BRUNELLES
MARGON

Arcisses infos

Photographe : Bruno MEUNIER

n°9

Bulletin d'information municipale

Vos élus

Le Maire d'Arcisses
Stéphane COURPOTIN

1ère adjointe : Valérie TRIVERIO

2ème adjoint : William BOTINEAU

3ème adjointe : Edwige VEDIE

4ème adjoint : Hervé ENEAULT

5ème adjointe : Nicole GAUTHIER

6ème adjoint : Thierry CARLIER

Les Maires délégués
Maire délégué de Brunelles : Francis DE KONINCK

Maire délégué de Coudreceau : Francis VAUDRON

Pour nous contacter

Mairie d'Arcisses
Tél : 02 37 52 02 70
Mail : mairie@arcisses.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 9h30 / 12h30 - 14h / 17h30

Permanences des mairies annexes
Mairie annexe de Brunelles
Le jeudi après-midi de 14h à 17h
Mairie annexe de Coudreceau
Le vendredi après-midi de 14h à 17h

Etat civil

Naissances - Arcisses

Margon

Élyo LE CORNEC	25 décembre
Gabrielle BOUTAUD	6 janvier

Brunelles

Gabin HEBERT	23 janvier
Mylann TSIRAMBERY	27 janvier
Théo BRAZY	7 février

Coudreceau

Annalïa CABON	18 octobre
Mia PERRIN	6 février

Décès - Arcisses

Margon

Janine GRAFFIN (86 ans)	18 novembre
Henriette COURCIER (77 ans)	23 octobre
Carolina BELTRAMI (93 ans)	21 décembre

Mariage - Arcisses

Margon

Christophe BOUTAUD et Marie LE BOUFFAU	20 novembre

Brunelles

Justine BRIERE et Tony COURTY	23 octobre

Calendrier des fêtes et manifestations

Ce calendrier est susceptible de connaître des modifications en fonction de la crise sanitaire.

Sortie vin chaud - Parking voie verte Condé/Huisne- Cyclo sport	Dimanche 27 février 9h00
Don du sang - Salle des fêtes de Margon	Mardi 1er mars *
Foire aux arbres - Parvis mairie Arcisses - Comité des fêtes Margon	Dimanche 6 mars
Soirée années 80 à nos jours - Salle des fêtes de Brunelles - Les loustics	Samedi 12 mars
Loisirs créatifs - Salle des fêtes de Coudreceau - AFLAC	Dimanche 27 mars
Don du sang - Salle des fêtes de Margon	Mardi 29 mars*
Brocante - Coudreceau - AFLAC	Dimanche 8 mai
Tri-Loisirs - Base de loisirs de la Borde - Cyclo sport	Dimanche 22 mai
Brocante - Brunelles - Comité des fêtes Brunelles	Lundi 6 juin
Omelette géante - Parvis mairie Arcisses - Festiv'halle	Vendredi 24 juin
Bourbonnaise - Comité des fêtes de Margon	Samedi 25 juin
Brocante - Comité des fêtes de Margon	Dimanche 26 juin
Randonnée VTT et pédestre - Comité des fêtes Brunelles	Dimanche 26 juin

* prendre rendez-vous sur : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Chères Arcissoises, chers Arcissois,

Gardons le cap et restons optimistes ! C'est le mot d'ordre que je vous propose pour cette nouvelle année qui commence.

Garder le cap, c'est ce que nous faisons en tant qu'équipe municipale, épaulée par tous nos agents. En permanence, nous nous adaptons aux évolutions de la situation sanitaire pour organiser du mieux possible la vie de la commune. Nous trouvons les solutions pour permettre la continuité d'activité, par exemple en réorganisant sans cesse les modalités de fonctionnement du périscolaire afin que les parents puissent continuer de travailler.
2022 sera une année de concrétisation de grands projets pour notre commune.

URBANISME / VOIRIE

Les travaux importants de voirie ont sonné le début de l'année et sur les hauteurs de Margon, c'est un véritable ballet d'engins de chantier qui anime, au son des radars de recul, les rues du Rocher et de la Flamandière. Ces aménagements vont sécuriser la circulation et permettre à ce secteur de devenir une zone urbaine. Lors de la phase d'élaboration, nous avons examiné attentivement les demandes des riverains et nous avons parfois modifié certains aménagements, en augmentant par exemple la capacité de stationnement. Les décisions que nous prenons se font toujours à la lumière de l'intérêt général qui transcende l'intérêt individuel, et vise à servir une population considérée dans son ensemble. Nous cherchons toujours les meilleures solutions en tenant compte des contraintes multiples.
A quelques pas de là, nous ouvrons une nouvelle voie, la « rue de la Maçonnerie », qui relie la rue des Ruisseaux, à la rue de la Corniche. De part et d'autre de cette voie, nous commercialisons 17 lots à bâtir dont 13 sont déjà pré-réservés. Ce succès est la preuve de l'attractivité de cette zone.
Enfin nous poursuivons la réfection d'un certain nombre de routes et de chemins sur l'ensemble de notre territoire. Nous avons signé une charte avec le Parc Régional Naturel du Perche qui nous engage à recenser, à baliser et donc à entretenir les chemins de randonnée que nous aurons répertoriés et qui traversent notre commune. Il s'agit de rendre visible, sur Arcisses, un réseau de plus de 60 kilomètres de voies douces qui permettent d'admirer notre patrimoine naturel et bâti. Je vous invite à consulter le site « Rando-perche » sur lequel vous pouvez retrouver de nombreux circuits.

ENFANCE

La municipalité se montre particulièrement attentive à fournir aux enfants d'Arcisses les meilleures conditions de vie possibles et nous allouons les moyens humains et matériels en conséquence. Cela est vrai à l'école, dans les activités périscolaires et la restauration. Aussi, avons-nous décidé de mener des travaux d'extension du restaurant scolaire de Margon. Le nouveau bâtiment sera recouvert de tuiles en bois sur le toit et en façade. Le bois issu de nos forêts est un matériau naturel, durable et renouvelable, qui demande peu d'énergie pour sa transformation. Cette construction porte un message pour le futur de nos enfants : en nous montrant soucieux du développement durable, nous nous montrons attentifs à la qualité de leur environnement. Enfin, ce projet écologique est en cohérence avec nos objectifs alimentaires qui prévoient l'augmentation de la part des produits bio et/ou locaux dans l'assiette de nos enfants.

SANTÉ : EAU POTABLE, EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES

Afin de distribuer une eau de qualité à Coudreceau, nous avions sollicité les services du département pour la recherche d'une nouvelle source d'eau potable. Malheureusement, le sondage effectué dans les bois de Maurissure n'a pas donné satisfaction. Nous nous dirigeons donc vers une interconnexion sur une autre source. La Communauté de Communes du Perche qui a compétence en la matière, sera en charge des études et des travaux.
Parallèlement, la commune va procéder, à partir du mois d'avril, à la réhabilitation totale du Château d'eau de Coudreceau.

Brunelles est doté d'un réseau unitaire c'est-à-dire d'un système où les eaux usées et pluviales transitent par une seule et même canalisation et se mélangent en arrivant dans la station d'épuration. Cet aménagement est vieillissant même si son fonctionnement est en constante amélioration. Nous lancerons une étude diagnostique qui doit aboutir à un programme pluriannuel de travaux hiérarchisé en niveaux de priorité, pour la réhabilitation de la station d'épuration de Brunelles et pour la séparation des réseaux des eaux pluviales et des eaux usées.

Vous le constatez en réalisant nos projets, nous gardons le cap et restons résolument optimistes en l'avenir.

Grands travaux sur le plateau de la Flamandière

Trois chantiers importants ont démarré en ce début d'année 2022 en sortie de Margon, sur la route de Brunelles.
D'abords la création de cheminements piétons sur la rue de la Flamandière qui va permettre aux habitants de ce quartier de se déplacer en toute sécurité, à pied, jusqu'au centre de Margon. Afin de réduire la vitesse sur la chaussée, un aménagement de type « écluses » est en cours de réalisation. La commune d'Arcisses a profité de ces travaux pour viabiliser 4 parcelles constructibles avec accès sur cette voie.

Travaux rue de la Flamandière

Travaux rue du Rocher

La rue du Rocher est également en cours de réaménagement. Trottoirs et stationnements ont été repensés en tenant compte de la faible largeur de la rue. L'objectif est de faire cohabiter la circulation automobile avec le déplacement des piétons. A terme, la vitesse y sera réduite à 30 Km/h et un sens unique sera mis en place dans le sens « Cour Bissac » vers la voie nouvelle.
Ces deux chantiers confiés à la Société COLAS de Chartres vont perturber la circulation jusqu'à la fin du mois de février. La municipalité d'Arcisses prie les riverains de bien vouloir l'excuser pour les désagréments engendrés pendant la durée des travaux.

Enfin, les engins de l'entreprise PIGEON TP ont investi le terrain du nouveau lotissement de la Maçonnerie. La voie de desserte des 17 lots à bâtir va relier le haut de la rue des ruisseaux à la rue de la Corniche.
La première phase consiste à mettre en place les réseaux et alimentation des différentes parcelles : l'évacuation des eaux usées (sur la rue de la Corniche), mais aussi les eaux pluviales, l'électricité, l'adduction en eau potable, les télécommunications et l'éclairage public. En seconde phase, les voies, trottoirs et entrées de parcelles seront matérialisés par la pose de bordures et la mise en place des revêtements.
La fin du chantier est prévue en mai. La commercialisation des terrains sera alors possible. Quelques parcelles sont encore disponibles en pré réservation, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie.

Accès lotissement Maçonnerie par la rue de la Corniche

Lotissement Maçonnerie

Aménagement de sécurité

Les travaux de sécurisation de la rue de l'Eglise, aux abords de l'école de Margon vont débuter dans les prochaines semaines. La réfection du trottoir entre le parking de la rue Beaudolet et l'entrée de la base de loisir sera réalisée simultanément.
Rue de la Vallée à Margon, l'aménagement sera réalisé après l'achèvement des travaux d'enfouissement. Le chantier en cours, piloté par le syndicat « Territoires Energies 28 » est en attente de la dépose des câbles aériens par la société « Orange ».

Les projets suivants sont en cours d'études : la réorganisation du carrefour « Renault » à Margon et l'apaisement de la circulation dans le bourg de Brunelles.

Entretien des bâtiments communaux

La commune poursuit son programme de rénovation des logements communaux. Les services techniques ont ainsi rénové celui du 5 rue des Tuiliers à la Poterie, en fin d'année. (Salle de bain, peintures, etc…)

La réhabilitation du château d'eau de Coudreceau est confiée, après mise en concurrence, à la Société ROE (Réhabilitation Ouest Etanchéité). Les travaux de maçonnerie, serrurerie, étanchéité, peintures, etc… devraient débuter en avril.

Classe de Margon

Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux a été mise en place à l'école de Margon. L'installation (assez volumineuse) permet de renouveler l'air dans les 3 classes de l'ancien bâtiment en réduisant les pertes de chauffage.

L'entreprise LEDUC de Nogent le Rotrou termine la réfection des peintures en façade de la Mairie de Coudreceau. La salle polyvalente a été refaite intérieurement et extérieurement en fin d'année 2021.

Mairie et bibliothèque de Coudreceau

Salle des fêtes de Coudreceau

Intérieur salle des fêtes de Coudreceau

Restaurant scolaire de Margon

Autre chantier important pour 2022 : l'extension du restaurant scolaire de Margon et le réaménagement de la cuisine centrale qui prépare près de 180 repas par jour pour nos trois écoles.

Le permis de construire a été accordé en fin d'année dernière. Le choix des entreprises est en cours et les travaux devraient commencer en mai ou juin.

TAXI GOSNET

TAXI CONVENTIONNÉ

06 07 11 40 28

LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES

transportsfee@gmail.com

www.transportsfee.com

PIGEON TP

Agence de Nogent-le-Rotrou

La Borde Margon - BP 80001

Tél : 02 37 52 59 54 - Fax : 02 37 52 36 52

Rencontre élus/personnel

La rencontre élus/personnel reportée depuis l'élection de la nouvelle assemblée municipale en raison du contexte de crise sanitaire, a eu lieu le 17 décembre dernier. Chaque agent a pu ainsi se présenter aux élus présents et expliquer ses fonctions au sein de la commune.

Ce fût également l'occasion pour Viviane BONNET de recevoir la médaille d'honneur du travail pour 30 années de bons et loyaux services. Cette distinction aurait d'ailleurs dû lui être remise en 2019 mais la crise sanitaire avait contraint la municipalité à repousser la cérémonie.
Elle est entrée au service de la commune de Margon **en mai 1984**, en tant que femme de ménage.
Aujourd'hui elle est affectée à l'entretien des surfaces, à la lingerie et à la surveillance des élèves dans la cour d'école ou au restaurant scolaire.
A l'école de Margon, sa renommée auprès des enfants n'est plus à faire depuis de nombreuses années.

La commune recrute

La commune recrute par voie statutaire un adjoint à la directrice générale des services (H/F). Poste à temps complet.
Adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et le dernier arrêté de situation administrative) au :

Centre de Gestion 28
Pôle accompagnement vers l'Emploi Territorial -
Recrutement « Arcisses »
9 rue Jean Perrin 28600 luisant
mail : emploi@cdg28.fr / Tél : 02 37 91 43 40

Pour visualiser l'annonce : www.emploi-territorial.fr

Inscription liste électorale

Pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022, **il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales**.

À l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, vérifiez votre situation électorale en quelques clics sur :

https://www.gouvernement.fr/liste-electorale-2022-verifiez-votre-inscription-en-ligne

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez le faire en ligne **jusqu'au 2 mars 2022** et en **mairie jusqu'au vendredi 4 mars** pour voter à l'élection présidentielle. Il vous sera demandé de présenter votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Silence, on tourne à Arcisses

Notre commune héberge des artistes plus connus dans la sphère de l'audio-visuel que dans notre commune : Eléonore Costes (Actrice, Musicienne, Scénariste, Auteure de bande dessinée, Réalisatrice) et Robin Stauss, (son compagnon et musicien compositeur surtout pour la publicité et le cinéma) résidants à Nigelles sont probablement de ceux-ci.

Après avoir quitté le circuit scolaire classique pour se consacrer à ses deux passions, la musique et la comédie, Eléonore étudie au Conservatoire régional de Cergy-Pontoise, section art dramatique et improvisation jazz, tout en suivant les cours Florent à Paris. Dès 2010, elle crée sa propre web-série Le Journal de Lolo. En 2013, Eléonore , actrice puis scénariste et réalisatrice dans plus d'une quarantaine de sketchs, recevra le prix SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) du meilleur scénario en 2015.

En 2018, elle relance sa chaîne YouTube avec Les topos de Lolo et reçoit des critiques positives de la presse tel que Télérama. Puis elle lance la série Genre Humaine, récompensée en 2020 avec le Grand prix de la web-série au festival de Luchon.

En 2021, Eleonore apparait sur TF1 au côté de Julie Gayet dans *Une mère parfaite*, une mini-série diffusée à partir du 6 septembre dernier.
En plus de sa carrière audiovisuelle, Eléonore scénarise la bande-dessinée *La soutenable légèreté de l'être* aux éditions Delcourt.
Du 11 au 15 février 2022, c'est à Arcisses, au « Bois Joly » et à « Nigelles » qu'ont été tournés des scènes du court -métrage « *Hippocampe* » avec, entre autres, Sébastien Chassagne. (prix du meilleur comédien en 2017 et en 2018 de l'Association des critiques de séries), Eléonore Costes, Allison Chassagne et Omar Mebrouk. Eléonore y est également scénariste et productrice.

Sébastien CHASSAGNE

Hippocampe raconte l'histoire de Victoire, une jeune fille qui vient de perdre son père et désespère de ne croire en rien. Isolée dans sa maison à la campagne avec Noé, son compagnon, et alors qu'elle croise des heures miroirs partout, elle va être amenée à s'interroger sur la mort et sa brutalité. C'est une histoire de deuil, d'amour qui sauve et de magie. Mais pas forcément celle que l'on imagine…
Robin Strauss signe la musique de ce film.

Retrouvez toute la biographie d'Eléonore Costes sur wikipédia.

Le Grain de sel des bibliothécaires

Venez découvrir les livres de la bibliothèque de Coudreceau, où vous serez accueilli :

- le lundi de 18h à 19h
- le mercredi de 16h à 18h
- le vendredi de 15h30 à 17h30

Le pass vaccinal vous sera demandé.

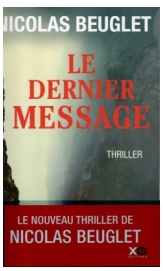

Le dernier message - Nicolas BEUGLET

Le nouveau thriller de N. Beuglet
Dans une ile au large de l'Ecosse, perdue dans le brouillard, un monastère millénaire ouvre ses portes pour la première fois à une femme, Grace...

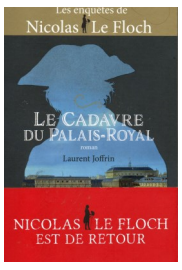

Le cadavre du Palais royal
Laurent Joffrin

Jean-François PEROT le créateur du célèbre enquêteur Nicolas le Floch, étant décédé, Laurent Joffrin, reprend le flambeau en accord avec l'héritier de Monsieur Pérot.
Les aventures de Nicolas le Floch repartent, au grand plaisir de ses lecteurs.

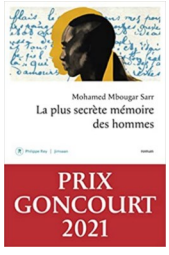

La plus secrète mémoire des hommes
Mohamed Mbouga Sarr

Mohamed Mbougar Sarr devient à 31 ans le premier écrivain d'Afrique subsaharienne à être distingué par le plus prestigieux des prix littéraires français.

Le prix Goncourt 2021.

Ecole de Brunelles

Petit retour en image sur les actions menées par les élèves de CE1-CE2

Séance de sport au City-Stade

Opération « Nettoyons la nature » dans les rues de Brunelles

Nettoyage du matériel

Initiation au volley-ball

Révisions en plein air

Artistes en herbe « Arbres d'Automne »

La classe de CE1-CE2 a participé à la collecte de pièces jaunes en faveur des enfants et des adolescents hospitalisés.

Ecole de Margon

Cap sur l'Afrique en Maternelle.

Ludivine Diaby, la maman de Djibril, est venue à l'école maternelle présenter des tissus originaires du Mali. Les enfants ont pu revêtir ces pagnes et ces boubous.

La maman de Jean-Edouard, Anne-Rose Garnier est venue avec des instruments de musique africains pour un éveil musical auprès des plus petits.

La Planète en danger

Le projet culturel des élèves de CM suit son cours.
Le scénario du film est écrit. Trois chansons ont également été créées avec l'aide des Têtes de Piafs.
Rendez-vous en juin pour une représentation publique.

Ecole de Coudreceau

A l'occasion de la semaine du goût, qui s'est déroulée du 11 au 17 Octobre 2021, nous avons découvert différents goûts autour du thème des couleurs.
A chaque jour correspondait une couleur :
Lundi : JAUNE / ORANGE, Mardi : VERT, Jeudi : ROUGE, Vendredi : BLANC

Chaque élève pouvait rapporter tous les jours, un produit comestible cru, et s'habiller, en fonction de la couleur du jour. Des aliments de toutes les couleurs ont été apportés par les enfants dès le premier jour. Nous avons donc trié ces aliments selon leur couleur. Chaque jour, ce fut l'occasion de moments de langage à propos de tous ces produits (noms des aliments, actions, textures) ; nous les avons mis en commun afin que les enfants puissent déguster des choses différentes.

Tout au long de cette semaine, nous avons **senti, touché** (*c'est mou, la peau est douce ; elle a des poils ; la peau est lisse ; la peau de la pomme cuite est fripée),* **observé** (il y a des pépins, des graines, le chocolat blanc qui a fondu), **épluché, coupé, goûté** (*c'est sucré, c'est doux, c'est fort, ça pique mais c'est bon !) (du cru, du cuit),* **aimé ou pas…**

Un immense MERCI aux enfants et aux familles qui ont participé à ce projet en apportant des aliments et en s'habillant aux couleurs du jour !!!! Nous avons tous découvert des aliments, des saveurs !! Grâce à vous, cette semaine fut vraiment une belle RÉUSSITE !!!

Colis des aînés

Environ 320 colis ont été distribués mi-décembre à nos aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ces colis étaient composés d'un bloc de foie gras de canard, un pain d'épices, une terrine de canard, une terrine de porc du Périgord, un en-cas de homard, une terrine de canard à la figue violette, un bocal de dinde aux marrons et sa sauce forestière, une bouteille de Bergerac rouge, une bouteille de Bordeaux blanc, un dessert exotique à l'ananas, vanille et rhum et un ballotin de truffes royales fantaisie aux brisures de crêpe dentelle.
Ils ont été ravis de recevoir tous ces mets ainsi que l'Almanach illustré de l'Eure-et-Loir.

L'histoire de nos Monuments aux morts

Margon

Monument aux Morts - Margon

Dans le registre des délibérations du Conseil Municipal, on peut lire en date du **16 décembre 1919** : *« Sur la proposition de Monsieur Victor Coulonges* (Conseiller Municipal), *le Conseil Municipal décide d'ouvrir une souscription en vue d'élever un monument aux soldats de la commune morts pour la France ». « Le montant de la souscription sera clos le 1er février 1920. ». « La part contributive de la commune sera fixée ultérieurement.* »

C'est le 11 novembre 1920, *« journée d'union et de concorde »,* que le monument fut inauguré et béni en présence *« des enfants de l'école portant des fleurs »*, du prêtre, des élus margonnais, des poilus survivants, des souscripteurs et de *« la population toute entière ».* L'inauguration du « ***Monument du Souvenir*** » fut suivie *« d'un banquet de près de 100 couverts ».*

Le discours de **Charles Guérin, Maire**, évoquait *« **la terrible tempête de fer et de sang qui a ravagé le monde** ».*
Il s'adressait ensuite aux enfants présents en ces termes : *« C'est à vous surtout, jeunes enfants de la commune, pupilles de la Nation et pupilles de l'Assistance Publique qui avez apporté ici les premières fleurs, don de votre petit cœur généreux, qu'en vous remerciant pour eux, je recommande ce précieux souvenir ».*
Il ajoutait, en s'adressant à l'ensemble des présents *: « Pour un instant, séchez vos larmes, vieilles mères courbées sous le poids des ans, que souvent je rencontre sur les chemins du village, guidant les petits de ceux qui ne sont plus, veuves, parents et amis, vous avez droit d'être fières d'eux ; ils sont tombés en héros, ils sont morts pour la France, ils ont sauvé les peuples de l'esclavage et payé de leur sang votre liberté. Souvenons-nous. N'oublions jamais.*

Il faut bien avouer que le discours de Charles Guérin où il affirme que *« chaque année, à pareille époque, ceux qui survivront tiendront à venir honorer les Morts de la grande Guerre »* n'est plus qu'un vœu pieux, au vu de la fréquentation actuelle des cérémonies patriotiques !

Coudreceau

Monument aux Morts
Coudreceau

Le 21 mars 1920, Monsieur Grasteau, Maire, expose que « *le montant de la souscription pour l'érection d'un monument aux Morts s'élève à 1675 francs, que le devis de M. Pinot, marbrier, 31 rue St Hilaire à Nogent-le-Rotrou est de 2 000 f* ». Le montant de la souscription sera finalement de 1881 et le Conseil Municipal votera une subvention en complément.
C'est le Dimanche 14 mai 1922 que la cérémonie d'inauguration du monument aux Morts a eu lieu, présidée par Monsieur le Sous-Préfet. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut servi à la Mairie pour les invités et les démobilisés.

Les noms des morts de la deuxième guerre mondiale y ont été rajoutés depuis.

Brunelles

Monument aux Morts - Brunelles

Aucune souscription n'ayant été faite au lendemain de la grande guerre, aucun vrai monument n'a été érigé, seule la réalisation d'« une plaque pour les morts » a été envisagée le 20 janvier 1920 par Monsieur **CHEVALIER**, **Maire,** et son Conseil Municipal. Le prêt de 300 francs obtenu par la commune dut être complété par une quête pour permettre sa réalisation. Cette plaque de marbre était située dans l'entrée de l'église jusqu'à sa restauration.

Lors du **réaménagement de la place de la mairie, en 2017**, il a été décidé d'ériger le monument actuel ; les noms des Brunellois tombés pendant la première guerre mondiale, mais également le nom de ceux morts pendant la guerre 40 sont maintenant gravés pour **rappeler aux jeunes générations les désastres humains causés par les conflits armés.**

Caveau Provisoire de Margon

C'est le 19 aout 1917 que Charles Guérin, Maire, présente au Conseil Municipal de Margon le plan et le devis pour la construction d'un caveau provisoire à 2 places *« pour répondre aux besoins qui pourront se faire sentir dans la situation actuelle d'état de guerre ».* Le Conseil répond favorablement à cette suggestion et demande au Préfet *« d'accorder la dispense d'adjudication afin de permettre d'entreprendre les travaux dans les plus brefs délais »*. Cette délibération est signé des « *Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice et non mobilisés ».*

Caveau provisoire - Margon

Cérémonies du 11 novembre

Cérémonie Coudreceau

Cérémonie Margon

Cérémonie Brunelles

Comme chaque année, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts des différents secteurs d'Arcisses.
Des élèves de l'école de Brunelles étaient présents accompagnés de leur institutrice Mme GUENENTEN.
Le ciel bleu était, une fois n'est pas coutume, au rendez-vous.

Présentation association

Notre association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination PERCHE STALLIONS.
Les séances ont lieu tous les lundis à la halle de Margon (sauf pendant les vacances scolaires). Il y a 2 niveaux ; les débutants de 18h30 à 19h30 et les initiés-confirmés de 19h30 à 20h30. Une animatrice nous donne les cours et nous apprend les nombreuses chorégraphies. Elle nous apprend aussi les noms des pas (qui sont souvent en anglais) mais cela rentre vite à force de pratiquer. Pour apprendre et bien mémoriser une danse, on compte environ 2-3 séances.

perchestallions@sfr.fr
06 60 07 70 92 / 06 87 53 14 44

Présentez-vous :
Je m'appelle Christelle DURAND, j'ai 49 ans, j'habite à Champrond-en-Perchet. J'ai 2 enfants de 21 et 19 ans.

Que faites-vous dans la vie ? Je suis Assistante Maternelle Agréée.

Création de l'Association : Décembre 2012

Membre : Depuis Septembre 2013

En quoi consiste-t-elle ?
Notre association a pour but de promouvoir la Danse Country, la Line Dance (et aussi parfois des danses Irlandaises et danses Catalanes), par des initiations et des cours. Il nous arrive de faire des démos, d'organiser des bals et des manifestations diverses.

Nombre d'adhérents : 19 ; moyenne d'âge 61 ans (de 35 à 77 ans)

Ma fonction dans l'association : Secrétaire depuis 2018

Pourquoi avoir choisi ce domaine ?
Je voulais trouver une activité accessible (je n'aimais pas trop danser avant !) et me sentir à l'aise. Faire du sport en douceur, de manière conviviale et collective et se faire plaisir.

3 mots essentiels :
Convivialité – Respect – Bonne humeur

Moment marquant :
La démonstration à la Bourbonnaise de Margon en Juin 2019 devant une centaine de personnes

Que contient votre liste de vœux pour les prochaines années ?
Que l'association continue à fonctionner encore longtemps avec un maximum d'adhérents, faire découvrir la Country aux jeunes générations, pouvoir refaire des démonstrations.

Que voudriez-vous changer ? Rien

Vie associative

Les associations sur une commune comme la nôtre c'est l'assurance d'une vitalité festive, culturelle et sportive. C'est pour cette raison que le 5 novembre 2021, une rencontre avec les associations d'Arcisses a été organisée à l'Espace Socio-culturel de Margon.

L'objectif était de faire connaissance, de préciser les coordonnées de chacune des associations, et d'établir un calendrier pour 2022.

Il a été également question de créer un Arcisses Infos « Spécial Associations » qui verra le jour dans les prochaines semaines, et enfin nous réfléchissons à la création d'un Forum pour faire connaître nos associations et leur permettre de rencontrer la population.

Exposition « Peintures et Sculptures à Coudreceau

L'exposition peinture organisée par l'association AFLAC qui a eu lieu du 9 au 17 octobre dernier, à la salle polyvalente de Coudreceau a réuni 26 peintres et 1 sculptrice qui ont présenté leurs œuvres au regard d'un public nombreux, curieux et attentif.

Les techniques et les œuvres riches de leur diversité sont toujours de grande qualité.
Une nouveauté cette année, les aquarellistes ont exposé pour la première fois leurs carnets de voyage.

Ces carnets ont été réalisés au cours de l'année sur Arcisses et le Perche environnant.
Les enfants de la classe maternelle sont également venus visiter et travailler à partir de leur tableau préféré.

Artistes et visiteurs ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver et à renouer avec les expositions.

Les rendez-vous Récup'

Des animations conviviales autour du « développement durable », de la récup, du bricolage, de la réparation et de la nature sont organisées tout au long de l'année par l'atelier associatif *La Boîte à Outils, l'Espace de Vie Sociale municipal de Nogent-le-Rotrou, la ressourcerie Récup & Co et le SICTOM.* Au programme des prochains mois :

CAFÉ COUTURE : SAMEDI 26 FÉVRIER, SAMEDI 26 MARS ET SAMEDI 23 AVRIL, SAMEDI 21 MAI

De 14h à 17h à La Boîte à Outils (111, rue Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou)
Le Café Couture permet de partager, apprendre, se retrouver entre passionné·e·s, débutant·e·s ou confirmé·e·s, avancer sur un projet en compagnie d'autres personnes.
Pour tout renseignement, contacter La Boîte à Outils au 02 37 52 15 95

CAFÉ RÉPARATION : SAMEDI 12 MARS ET SAMEDI 9 AVRIL

De 14h à 17h à La Boîte à Outils (111, rue Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou)
Cafetière, aspirateur, téléphone, ordinateur... Apportez un objet ou appareil défectueux, quelqu'un vous accompagnera pour identifier la panne et le réparer (si c'est possible).
Pour tout renseignement, contacter Pauline (SICTOM) au 02 37 29 22 27

DÉCOUVERTE DU RECYCLAGE : SAMEDI 18 MARS

De 14h à 17h30 à la ressourcerie Récup & Co (111, rue Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou)
Partez à la découverte du recyclage et suivez la vie secrète de nos déchets !

MEDICA'PERCHE

Depuis le numéro de juillet d'"Arcisses-Info", le nouveau local a été construit avenue des Prés et les abords extérieurs ont changé. Si le bâtiment sera mis en fonction dès le début du printemps au niveau des locaux techniques : stockage du matériel et atelier d'entretien ; ce ne sera que courant mai-juin, voire juillet, que l'espace commercial sera ouvert au public. En effet, rien ne sert de courir, il vaut mieux être en capacité de bien accueillir les acheteurs ou loueurs de matériels médico-chirurgicaux ; avant de quitter le Clos Couronnet.

In'EXTENSO

Les anciens locaux « Opel » viennent de retrouver une activité. Le groupe In Extenso trouve ici, après les travaux réalisés, des locaux plus spacieux et mieux adaptés aux besoins des 8 collaborateurs quotidiennement présents et aux attentes des clients : PME, TPE et professions libérales. Installé dès 1970 rue Tochon, puis depuis 2003 rue du Val Roquet, In Extenso ne cesse de se développer ; ces nouveaux locaux permettront, n'en doutons pas, de continuer dans la même voie.

AIXAM

Les anciens locaux « Decherf », avenue des Prés, ne sont pas restés vides longtemps ; l'entreprise Aixam vient d'y ouvrir une concession. Cet établissement secondaire du siège Chartrain correspond à une volonté de mailler le territoire et d'être proche de la clientèle. La vente de véhicules sans permis, neufs ou d'occasion, la location et l'entretien avec un personnel qualifié peut se faire maintenant avenue des Près.

ELEPHANT BLEU

Après travaux, la station de lavage proposera, dès fin février, **un portique de** lavage automatique avec un prélavage des brosses et autonettoyage des rouleaux à la haute pression pour éviter les micros rayures générées par le frottement des brosses sur la carrosserie. Cet équipement devrait donc optimiser la qualité de lavage, pour cela, il ne fonctionnera que si la température extérieure est supérieure à 3° C.
Un gonfleur pour ajuster la pression des pneus et un dispositif aspirateur-souffleur complèteront l'équipement de ce site.

Ce lifting de la première station de lavage du secteur est donc d'actualité.

PLAN D'EAU DE LA BORDE

Historique

La première autorisation d'exploitation de granulats au site de la Borde fut donnée le 9 mai 1983 par la Préfecture d'Eure -et-Loir au groupe « Star ». Le siège de l'entreprise est encore installé avenue de Paris puisque cette société vient de reprendre l'entreprise « Leroux », travaux publics ; cette dernière avait des pompes à essence dont certains margonnais aux cheveux blancs se souviennent !

Les bâtiments de la Borde sont mis en vente de 1986 à 1988 par la « Star », mais faute d'acquéreur, l'entreprise s'y installe et quitte l'avenue de Paris. Rien ne subsiste des bâtiments vétustes de l'entreprise « Leroux », ils ont été remplacés par la résidence des « Saules », et par les établissements Bourgeteau (Pelletier aujourd'hui) et Cabaret.

Le 17 Juin 1988, une extension de la ballastière est accordée à la « Star » pour une exploitation de 12 ans de sables et graviers. Une troisième phase d'exploitation suivra après déviation de la « Cloche », le tracé actuel est le fruit du creusement d'un nouveau lit en bordure du site et d'un travail avec « Eure-et-Loir Nature » pour la renaturation de son cours et de ses berges. **Ces 3 phases d'exploitation donneront ce qui est aujourd'hui la base de loisirs de la Borde dont on fait le tour par le chemin goudronné : une balade d'environ 3 km autour de 23 hectares de plan d'eau.**

Une quatrième et dernière autorisation d'extension est donnée en 2001, elle durera jusqu'en 2017, elle correspond à **la zone réservée aujourd'hui à l'ornithologie et à la pêche** depuis le réaménagement du site. **L'arrêté préfectoral prévoyait 2 ha de découverte et donc d'exploitation de sables et graviers sur environ 5 mètres par an.** Rappelons que **c**e sont les 2 mètres de matériaux de couverture des sables et graviers de 3 années d'exploitation qui ont servis pour la réalisation de l'ouvrage de rétention à pertuis ouvert de la Flonerie dont le but est de protéger les quartiers inondables de Nogent-le-Rotrou et l'usine Valéo des crues de retour 80 ans*, (du type de celles de 1993 et 1995 !)*.

Quelques dates

- Le bâtiment du club de voile et la salle réservée aux associations furent érigés en 1997, le parking fut réalisé la même année.
- La maison du gardien a été construite en 2001, l'aménagement de la voirie pour faciliter l'accès à la base de loisirs avec la création du terre-plein central, sur la route de Condé, date de cette même année.

La base de loisirs est gérée depuis presque 30 ans par un syndicat Nogento-Margonnais (Arcissois aujourd'hui) assis à 50 % sur le potentiel fiscal de chacune des 2 communes et à 50 % sur la population de chaque collectivité.

L'été prochain, la liaison entre le centre-ville de Nogent-le-Rotrou et la base de Loisirs par la liaison douce des bords de l'Huisne devrait être effective, même si la date d'acquisition foncière d'une dernière bande de terrain reste hypothétique. Mais soyons optimistes, d'ailleurs la passerelle pour franchir la Cloche est commandée !

E.Leclerc MARGON
CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.
Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00

Pôle santé

Afin de rendre l'installation des médecins attractive, un pôle santé sera construit au sein du quartier des Gauchetières à Nogent-le-Rotrou. Il disposerait notamment de trois cabinets de consultation et d'une salle d'attente.
Ce pôle santé sera complété par une pharmacie. Sa construction serait prise en charge par la CDC du Perche et les locaux revendus à prix coutant au pharmacien exerçant actuellement dans la partie du centre commercial des Gauchetières.
Il s'agit ainsi de maintenir une pharmacie dans le quartier et d'y installer des médecins salariés de la Région, le quartier ne disposant plus de médecin de ville.

Solution mots croisés d'Octobre 2021

Les lieux dits d'Arcisses

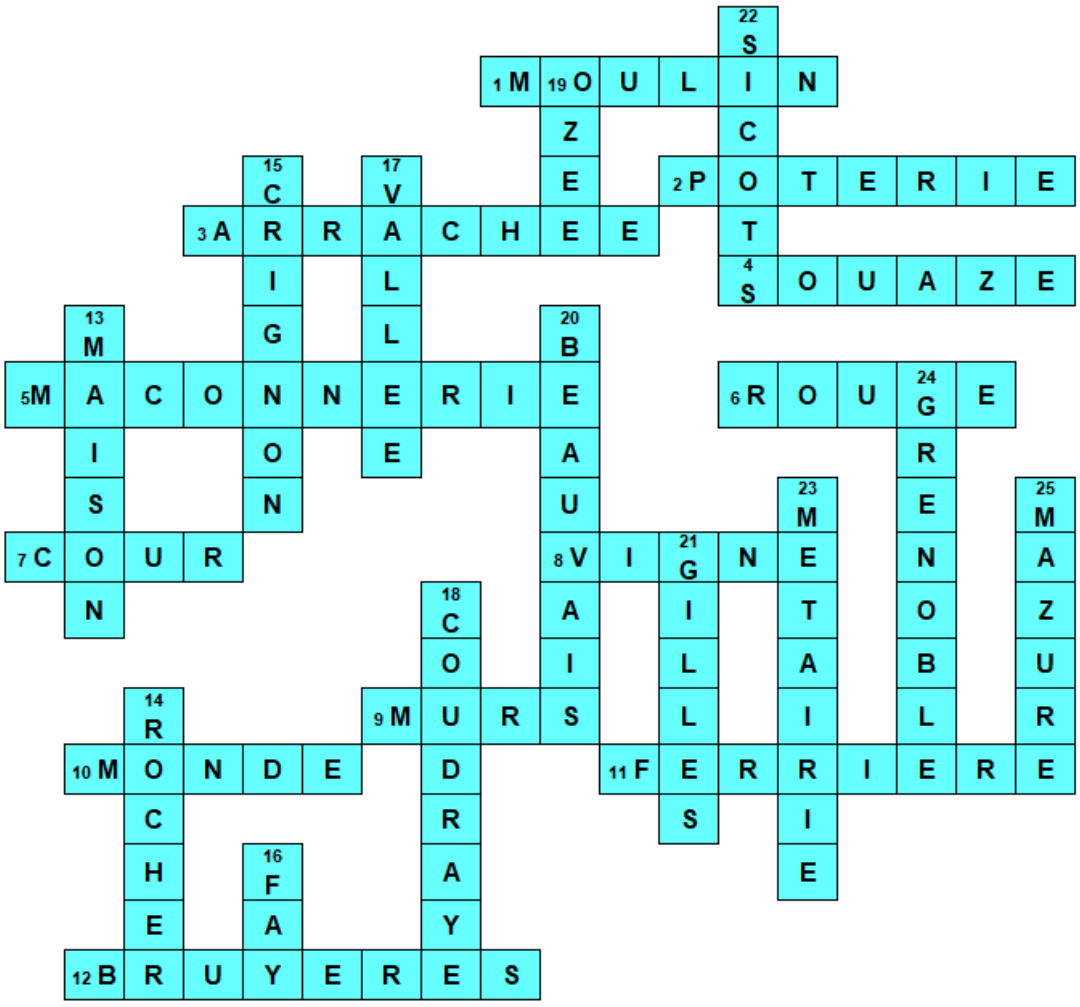

Horizontalement

1 Des pierres ou d'Arcisses — MOULIN
2 L'Amphore en est une — POTERIE
3 Déracinée — ARRACHEE
4 Au dessus des eaux blanches — SOUAZE
5 Edification du gros œuvre — MACONNERIE
6 Après le bleu et le blanc — ROUGE
7 Les prêtres ou les laquais y ont leurs habitudes — COUR
8 Il n'y en a pas que dans le sud ! — VIGNE
9 Chez nous, ils sont vieux. — MURS
10 Pas si nouveau que çà ! — MONDE
11 On y extrayait du minerai — FERRIERE
12 Plutôt bas — BRUYERES

Verticalement

13 A la fois neuve et des champs — MAISON
14 Comme à Monaco — ROCHER
15 Proche du chignon — CRIGNON
16 Aux premieres loges — FAY
17 2 petites ou 1 grande — VALLEE
18 Paradis pour les archers — COUDRAYE
19 Va avec Josephine et Alain — OZEE
20 Pas seulement dans l'Oise — BEAUVAIS
21 Petit saint — GILLES
22 Vieilles souches — SICOTS
23 Beau bordage — METAIRIE
24 On y trouve quand même des noix. — GRENOBLE
25 Comme Bruno — MAZURE

Imprimé par Imprimerie PEAU